

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

Sous la Présidence de M. SOARES, doyen d'âge et de M. APARICIO élu Maire.

Etaient présents : M. APARICIO – Mme HERLEM – M. REBEYROLLE – Mme MORTAGNE – M. GUERZOU – Mme DUMENIL – M. MOREAU – Mme DAOUDI – M. PYCK – Mme BENAIDA – M. ZENNAKI – Mme NEZAR – M. SOARES – Mme SERAYE – M. ZERIZER – Mme DOISON – M. DAVID – M. GENY – Mme CAMUS-PHILEMON – M. HELLAL – Mme DJERBI – M. DAMION – Mme ANTUNES – M. FOIREST – M. LEULIER – Mme AGOSTINHO-ONOFRE – M. RENOU.

Absents excusés pouvoir: Mme GROUX (pouvoir à Mme AGOSTINHO-ONOFRE) – Mme FERREIRA (pouvoir à M. FOIREST).

Secrétaire de séance : M. ZENNAKI élu à l'unanimité,

Nombre légal de Conseillers : 29

En exercice : 29

Présents : 27

Pouvoirs : 2

Votants : 29

DELIBERATIONS

2020-052 OBJET : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - ELECTION EXECUTIF - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 03 juillet 2020 à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Beaumont-sur-Oise, proclamés élus par le bureau électoral à la suite des élections municipales des 15 mars 2020 et 28 juin 2020 se réunissent dans la salle Léo-Lagrange - rue Léon Godin, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 29 juin 2020 conformément aux articles L2121.10 et L2122.8 du Code Général des Collectivités Locales.

En l'absence de Madame Le Maire, le doyen d'âge, Jean-Paul SOARES, après l'appel nominal, donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections.

Il est ensuite procédé à l'installation dans leurs fonctions des Conseillers municipaux. Eu égard au décès de Madame Corinne RAMI survenu le 2 mai 2020, la suivante de liste Madame Andréa ANTUNES a été convoquée au présent conseil et prendra place en 23^{ème} position.

Monsieur Jean-Michel APARICIO
Madame Marlène HERLEM
Monsieur Pascal REBEYROLLE
Madame Isabelle MORTAGNE
Monsieur Abderhamane GUERZOU
Madame Isabelle DUMENIL

Monsieur Patrick MOREAU
Madame Virginie DAOUDI
Monsieur Dominique PYCK
Madame Halima BENAIDA
Monsieur Sofiann ZENNAKI
Madame Houria NEZAR
Monsieur Jean-Paul SOARES
Madame Jessica SERAYE
Monsieur Rezak ZERIZER
Madame Sandra DOISON
Monsieur Laurent DAVID
Monsieur Jean-Luc GENY
Madame Marie CAMUS-PHILEMON
Monsieur Fahad HELLAL
Madame Nora DJERBI
Monsieur Sylvain DAMION
Madame Andréa ANTUNES
Madame Nathalie GROUX
Monsieur Pierre FOIREST
Madame Sidonie FERREIRA
Monsieur Thierry LEULIER
Madame Françoise AGOSTINHO-ONOFRE
Monsieur Xavier RENOU

Considérant que ces derniers ont accepté de siéger au sein du Conseil municipal,

Monsieur ZENNAKI a été désigné secrétaire de séance en vertu de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Paul SOARES le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence

Le Conseil municipal,

Article unique :

Prend acte de l'installation du Conseil Municipal.

2020-053 OBJET : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : ELECTION EXECUTIF – ELECTION DU MAIRE

Vu les articles L2122.4, L2122.7 et L2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Conseil municipal de Beaumont sur Oise a été installé après le renouvellement consécutif aux élections municipales des 15 mars 2020 et 28 juin 2020,

Considérant que cette élection s'effectue au scrutin secret suivant les dispositions de l'article L.2122-7 du CGCT,

Considérant que la présidence de la séance est confiée au doyen d'âge,

Considérant que le président a procédé à l'appel des candidats,

Considérant que chaque membre du conseil, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc,

Il est procédé au vote à bulletin secret, dépouillé par le doyen assisté de deux assesseurs.
Monsieur le Président de séance appelle :

Le plus jeune conseiller : Monsieur Sofiann ZENNAKI

Un représentant de l'opposition : Madame Françoise AGOSTINHO-ONOFRE

A venir procéder au dépouillement.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 29
- bulletins blancs ou nuls : 6
- suffrages exprimés : 23
- majorité absolue : 12

Monsieur Jean-Michel APARICIO est proclamé élu Maire de la Commune de Beaumont sur Oise et reprend la présidence de la séance.

Monsieur Le Maire prend la parole :

Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire honoraire de Beaumont sur Oise, Mesdames et Messieurs les Maires et élus, Messieurs les représentants des corps constitués, Mesdames et Messieurs les représentants du monde économique et des associations, chers collègues du conseil municipal, chers Beaumontois,

Il y a quelques instants le Conseil municipal s'est exprimé démocratiquement, et m'a confié la charge d'être Maire de Beaumont.

C'est un grand honneur et une très grande responsabilité.

En mon nom, et au nom de toute l'équipe qui m'entoure je vous remercie de votre confiance.

Cette équipe, hélas, arrive aux affaires diminuée d'une colistière malheureusement décédée durant la longue période de l'entre-deux tours.

Corinne RAMI était bien connue des Beaumontois, tant comme commerçante du centre-ville, où elle tenait la mercerie, qu'au club d'aviron où elle a donné bénévolement de son temps durant de longues années.

Chère Corinne, je te dédie cette soirée électorale et je renouvelle à tes proches les condoléances de l'ensemble du Conseil Municipal.

La confiance que vous venez d'exprimer en me désignant comme maire me donne aujourd'hui une obligation : celle de la réussite.

Cette réussite doit être évidemment et seulement celle de notre ville, car, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, nous ne sommes élus que pour servir, servir Beaumont et servir ses habitants.

Servir Beaumont, ce sera avant toute chose d'appliquer avec détermination le programme que j'ai porté avec l'équipe qui m'entoure.

Un programme qui s'inscrit à la fois dans un changement et une continuité.

La continuité, c'est d'abord celle de la République, incarnée par les maires qui se sont succédés à la place que j'occupe aujourd'hui.

Depuis 1750, je serai le 43ème à occuper ce poste, et cette longue liste rappelle que le mandat qui nous est confié est éphémère et que nous ne sommes qu'un maillon d'une chaîne qui s'inscrit dans le passé pour mieux construire l'avenir.

La continuité c'est aussi celle d'un engagement humaniste incarné à de nombreuses reprises par un courant de pensée qui a su représenter le meilleur des classes populaires, de leurs luttes et de leurs aspirations.

C'est un passé qui doit être regardé avec respect et, si les formes que doit prendre le combat pour la justice sociale ont changé, la question sociale est plus que jamais d'actualité.

Malheureusement, ce mandat commence alors qu'une crise économique majeure se profile, conséquence de la crise sanitaire et d'un confinement qui nous a tous profondément marqués. Nous aurons à prendre des décisions fortes pour protéger Beaumont et ses habitants, répondre aux difficultés sociales et soutenir l'activité économique.

La continuité c'est enfin celle de la défense du service public.

En tant que maire de cette ville j'ai la responsabilité de l'administration communale. Cette responsabilité ne peut véritablement s'exercer que si l'on croit profondément que le collectif dépasse l'individu, et que l'intérêt public sera toujours mieux servi par un service public que par des intérêts privés.

De ce point de vue, il y aura un changement dans la philosophie qui a été celle de notre ville ces dernières années. Elle redeviendra la ville des services publics, avec la nuance que je souhaite que ce service public évolue vers un service au public, modernisé, tourné vers le numérique, et adapté aux nouvelles exigences de la vie contemporaine.

Cet engagement je le prends devant les personnels municipaux et ils constateront au fil des semaines à venir combien je suis attaché à leur statut et à la reconnaissance de leurs missions.

Je tiens d'ailleurs à leur rendre ici un hommage mérité.

L'épidémie et le confinement ont nécessité de la part des agents publics un très gros effort. Agents territoriaux, agents hospitaliers et particulièrement ceux de notre Hôpital, corps constitués de la sécurité publique, ils ont été en première ligne. Face à la pandémie chacun a pu constater combien nos fonctionnaires sont indispensables.

La reconnaissance de la Nation leur est acquise mais, au-delà des mots et des applaudissements, elle doit s'exprimer concrètement.

Au niveau communal qui est mien, j'y veillerai personnellement.

Chers collègues, dès demain nous allons donc nous mettre au travail pour être à la hauteur du mandat qui nous est accordé.

Ce mandat sera celui de la transition écologique, de l'éducation comme priorité sociale, et de la sécurité qui, chacun le sait est la première des libertés.

Les semaines, ou plutôt les mois de débats démocratiques ainsi que les résultats de l'élection, ont permis de se rendre compte qu'il existait une très large majorité autour de ces trois priorités.

C'est pourquoi je suis persuadé qu'au-delà des différences d'approches de ces questions, nous pouvons avoir une convergence de vue, qui en dépassant les clivages, les concurrences de personnes ou les attachements partisans devraient nous amener à un partage de solutions.

Je n'oublie pas que celles et ceux qui siégeront dans ce conseil dans des groupes différents de ceux de la majorité, sont avant tout des citoyens ayant exprimé leurs opinions sur les sujets qui touchent notre commune.

Ils sont évidemment les représentants des Beaumontois au même titre que moi ou mes colistiers.

Leurs opinions je les respecte donc, même si je ne les partage pas toujours, et le conseil municipal sera un lieu d'expression démocratique des différences.

Je reste persuadé qu'une opposition constructive est nécessaire et garante d'un véritable pluralisme.

Pour conclure, être maire est la plus belle des missions, c'est aussi probablement celle qui nécessite le plus d'investissement personnel et d'abnégation.

J'espère évidemment être à la hauteur de cette mission pour conserver votre confiance, qui me touche et m'honore profondément.

Mais cette mission je ne l'accomplirai pas seul.

Le rassemblement des bonnes volontés est une condition impérative de la réussite. Je m'y emploierai avec détermination et avec la promesse solennelle d'être le maire de toutes les Beaumontoises et de tous les Beaumontois.

Vive notre belle ville de Beaumont sur Oise ! Je vous remercie.

2020-054 OBJET : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : ELECTION EXECUTIF – FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

A l'unanimité,

Décide :

Article unique :

D'approuver la création de 8 postes d'adjoints au Maire.

2020-055 OBJET : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : ELECTION EXECUTIF – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Se sont présentées les listes suivantes :

« Agir pour Beaumont avec vous » :

Monsieur Pascal REBEYROLLE
Madame Marlène HERLEM
Monsieur Abderhamane GUERZOU
Madame Isabelle MORTAGNE
Monsieur Patrick MOREAU
Madame Isabelle DUMENIL
Monsieur Dominique PYCK
Madame Virginie DAOUDI

Après avoir voté,

Nombre de conseillers présents	29
Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote	...
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
Nombre de bulletins déclarés nuls (Article L.66 du code électoral)	5
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	24
Majorité absolue	13
La liste « Agir pour Beaumont avec vous » a recueilli 24 voix	

Le conseil Municipal,

Décide

Article unique :

D'élire la liste de Monsieur Pascal REBEYROLLE

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question posée, la séance est levée à 19 heures 30 minutes.



Le Maire
Jean-Michel APARICIO